



# Amélioration de la connaissance statistique des associations du champ de la jeunesse et des sports

## Tableau de bord statistique

Mise à jour 2015

Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire de Basse-Normandie



## Plan du document

L'action partenariale DRJSCS – CRESS .....	2
Les associations de la jeunesse et des sports en Basse-Normandie .....	3
1. Les associations employeuses .....	3
2. L'emploi et les rémunérations.....	7
3. Conjoncture de l'emploi dans le secteur jeunesse et sports .....	10
Annexe méthodologique .....	11

## L'action partenariale DRJSCS – CRESS

L'action partenariale engagée depuis 2011 entre la DRJSCS Basse-Normandie et la CRESS Basse-Normandie a permis de mettre en place une méthodologie expérimentale pour définir le périmètre statistique et évaluer le poids des associations du champ de la jeunesse et sports de la région. Cette approche croisant entrée sectorielle par le code d'activité, entrée juridique et démarche plus qualitative a permis de circonscrire une liste d'associations considérées comme relevant du champ jeunesse et sports dès 2012. Ce périmètre a été réactualisé en 2013 et en 2015.

La méthodologie détaillée est disponible dans le Guide méthodologique réalisée en juin 2012, disponible sur le portail de l'ESS en Basse-Normandie ([www.cress-bn.org](http://www.cress-bn.org), rubrique Observatoire) et sur le site de la DRJSCS de Basse-Normandie ([www.basse-normandie.drjscs.gouv.fr](http://www.basse-normandie.drjscs.gouv.fr)).

Au sein du champ associatif jeunesse et sports, deux domaines ont été distingués afin de pouvoir affiner l'analyse des données statistiques :

- **Les activités liées au sport** : ce domaine comprend les clubs de sports, fédérations, comités et ligues
- **L'animation socioculturelle** : ce domaine comprend les associations d'éducation populaire, centres de vacances, centres aérés, accueil collectif de jeunes enfants (crèches, garderie). Le champ de l'animation sociale ayant été exclue puisqu'observée par ailleurs. Pour plus de détails se référer à l'annexe méthodologique.

# Les associations de la jeunesse et des sports en Basse-Normandie

## 1. Les associations employeuses

Le périmètre du champ de la jeunesse et des sports actualisé au 1<sup>er</sup> janvier 2015 à partir de la base de données Insee SIRENE couvre **1 124 associations employeuses** en Basse-Normandie. Ce nombre correspond aux structures ayant employé au moins un salarié pendant l'année, quelque-soit la forme et la durée de son contrat. Parmi elles, **843** évoluent dans le domaine sportif et **281** sont des associations d'animation socioculturelle.

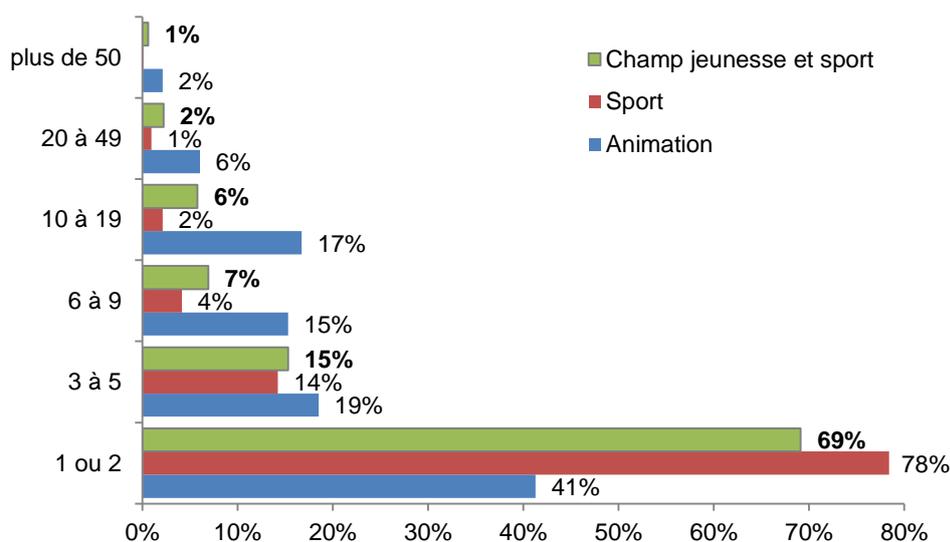
**Tableau 1 : Les associations employeuses du champ jeunesse et sports en Basse-Normandie**

Basse-Normandie	Nombre d'établissements employeurs	Part %
Activités liées au sport	843	75%
Animation socioculturelle	281	25%
<b>Ensemble du champ jeunesse et sports</b>	<b>1 124</b>	<b>100%</b>

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE SIRENE 2015

Représentant **28% de l'ensemble des associations employeuses de la région**, le champ associatif de la jeunesse et des sports se caractérise par un grand nombre de petits employeurs associatifs. Ainsi, 91% des associations du champ ont moins de 10 salariés et 69% d'entre elles ont entre 1 et 2 salariés.

**Figure 1 : Répartition par tranche d'effectif salarié des associations du champ jeunesse et sport en Basse-Normandie**



Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE SIRENE 2015

Cette caractéristique est encore plus prégnante dans le champ associatif **sportif** puisque 78% des associations emploient 1 à 2 salariés et que la part des moins de 10 salariés s'élève à 96%, soit la presque quasi-totalité des associations sportives. Dans le champ de **l'animation**, les associations

restent de petite taille et emploient majoritairement moins de 10 salariés (75%), on trouve cependant quelques associations de taille intermédiaire en région.

**Tableau 2 : Les associations employeuse du champ jeunesse et sports par départements**

Département	Animation	Sport	Ensemble du champ	Poids du département
Calvados	126	367	<b>493</b>	44%
Manche	104	355	<b>459</b>	41%
Orne	51	121	<b>172</b>	15%
<b>Basse-Normandie</b>	<b>281</b>	<b>843</b>	<b>1 124</b>	<b>100%</b>

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE SIRENE 2015

En termes d'établissements employeurs, le Calvados et la Manche représentent respectivement 44% et 41% des associations du champ jeunesse et sports. L'Orne comptabilise 172 associations employeuses dans le domaine, soit 15% de l'ensemble des employeurs associatifs de la région. En volume, nous retrouvons un nombre élevée d'associations employeuses sur les Pays du Cotentin (160), de la Baie du Mont-Saint-Michel (123) et de Caen (290).

**Tableau 3 : Les associations employeuses du champ jeunesse et sports par Pays**

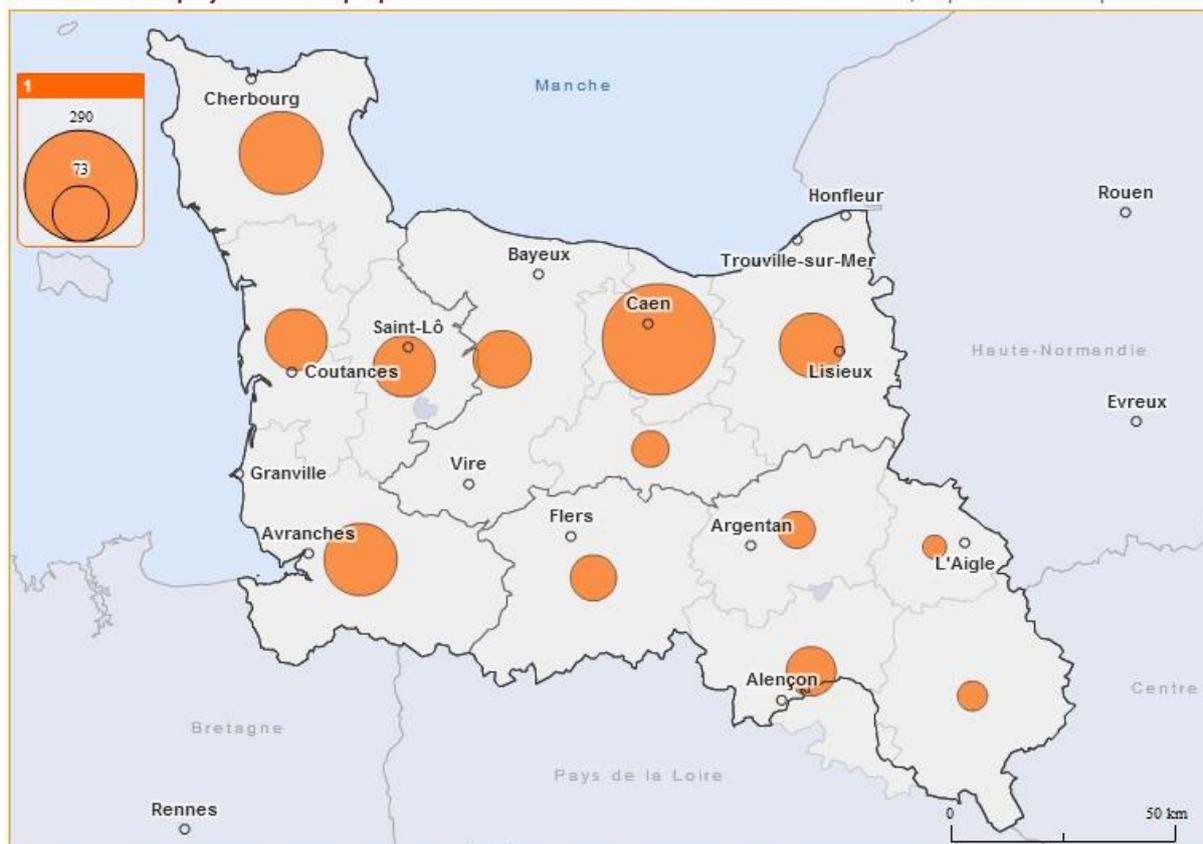
Pays	Animation	Sport	Ensemble du champ	Poids du Pays
Pays d'Auge	16	79	<b>95</b>	8%
Pays du Bessin au Virois	16	61	<b>77</b>	7%
Pays de Caen	86	204	<b>290</b>	26%
Pays Sud Calvados	8	23	<b>31</b>	3%
Pays du Cotentin	39	121	<b>160</b>	14%
Pays de Coutances	23	65	<b>88</b>	8%
Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel	22	101	<b>123</b>	11%
Pays Saint-Lois	20	68	<b>88</b>	8%
Pays d'Alençon	14	43	<b>57</b>	5%
Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs	7	25	<b>32</b>	3%
Pays du Bocage	18	31	<b>49</b>	4%
Pays d'Ouche	3	10	<b>13</b>	1%
Pays du Perche Ornaïs	9	12	<b>21</b>	2%
<b>Total général</b>	<b>281</b>	<b>843</b>	<b>1 124</b>	<b>100%</b>

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE SIRENE 2015

Certaines spécificités territoriales apparaissent si l'on considère le domaine d'activité des associations. Dans le secteur de **l'animation**, les Pays du Bocage (+ 2points) et celui de Caen (+ 6 points) concentrent une part d'associations plus élevée que leur poids respectif dans l'ensemble du domaine jeunesse et sports. A contrario, le secteur associatif de l'animation est moins présent dans les Pays d'Auge et du Mont-Saint-Michel (- 3points). Concernant les associations **sportives**, elles sont moins représentées dans le Pays de Caen (- 2 points).

## Carte 2 : Les associations employeuses du champ jeunesse et sports par Pays

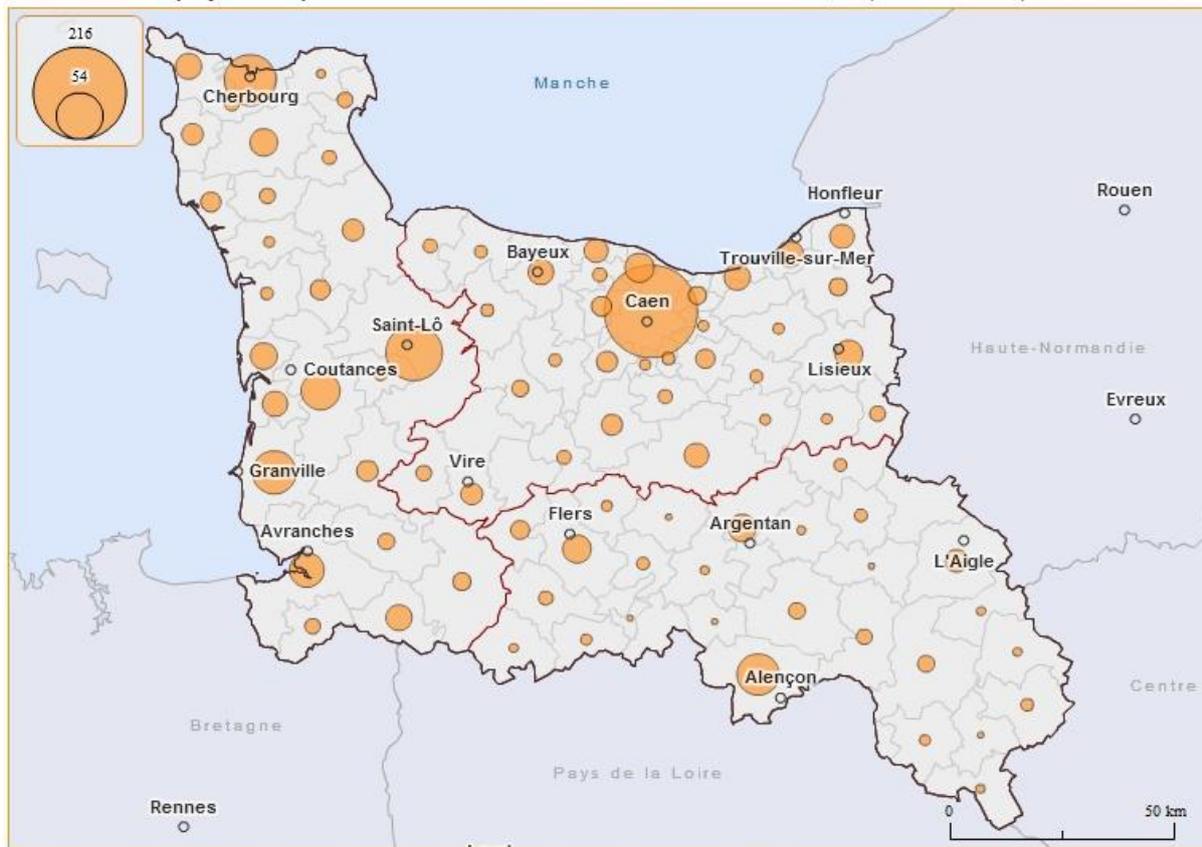
Associations employeuses champ Sport et Animation - source : CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE Clap 2012



Région Basse-Normandie - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur

### Carte 3 : Les associations employeuses du champ jeunesse et sports par EPCI

Associations employeuses Sport et Animation - source : CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE Clap 2012



Région Basse-Normandie - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur — départements

Sur la carte ci-dessus représentant les associations employeuses du champ jeunesse et sports à l'échelle des EPCI, on constate un double phénomène de concentration d'établissements dans les principales zones urbaines et sur les franges littorales de la région. Le sud du Calvados, l'Orne et le sud du Cotentin apparaissent peu pourvus en associations employeuses.

## 2. L'emploi et les rémunérations

Le champ de la jeunesse et des sports emploie **3 163 salariés permanents** (2 456 ETP - équivalents temps plein) au 1<sup>er</sup> janvier 2013, soit 6,9% de l'ensemble de l'emploi associatif régional (6,3% rapporté au nombre d'ETP).

Dans le détail, les associations sportives emploient **1 475 salariés** (soit 47% des effectifs) et les associations d'animation socioculturelle **1 688 salariés** (53%)

**Tableau 4 : L'emploi et les rémunérations dans les associations du champ jeunesse et sports**

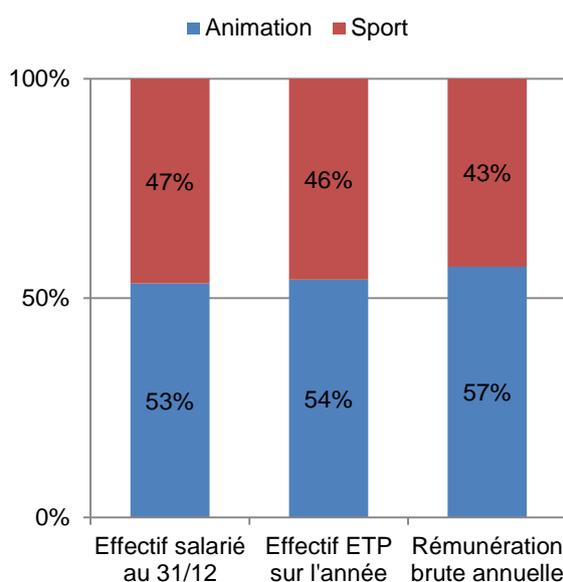
Basse-Normandie	Effectif salarié permanents au 31/12	Effectif ETP permanents sur l'année	Rémunérations brutes distribuées en millions d' €
Activités liées au sport	1 475	1 124	25,8
Animation socioculturelle	1 688	1 332	34,3
<b>Ensemble du champ jeunesse et sports</b>	<b>3 163</b>	<b>2 456</b>	<b>60,1</b>
Part du champ jeunesse et sports dans l'ensemble des associations	6,9%	6,3%	6,1%

Champ : ensemble des **postes non annexes** (hors intérimaires) au 31/12/2012

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE CLAP 2012

Le champ de la jeunesse et des sports a redistribué localement près de **60,1 millions d'euros** sur le territoire régional à travers le versement des salaires. Cela représente 6,1% de l'ensemble de la masse salariale du secteur associatif régional. Dans le détail les associations sportives ont reversé 25,8 millions d'euros et les associations de l'animation 34,3 millions d'euros.

**Figure 1 : Répartition des emplois, ETP et rémunérations dans les associations du champ jeunesse et sports**



Champ : ensemble des **postes non annexes** (hors intérimaires) au 31/12/2012

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE CLAP 2012

**Tableau 5 : L'emploi associatif dans le champ jeunesse et sports par départements**

Département	Animation	Sport	Ensemble du champ	Poids du département
Calvados	1 014	809	<b>1 823</b>	58%
Manche	497	513	<b>1 010</b>	32%
Orne	177	153	<b>330</b>	10%
<b>Basse-Normandie</b>	<b>1 688</b>	<b>1 475</b>	<b>3 163</b>	<b>100%</b>

Champ : ensemble des **postes non annexes** (hors intérimaires) au 31/12/2012

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE CLAP 2012

Le département du Calvados rassemble 58% des emplois du champ jeunesse et sports en Basse-Normandie, l'emploi sportif y est particulièrement concentré (60% des emplois régionaux). La Manche compte 35% de l'emploi associatif régional de l'animation et 29% des emplois associatifs du sport. L'Orne occupe une place plus modeste sur le plan régional avec 10% des emplois associatifs du champ de la jeunesse et des sports.

**Tableau 6 : L'emploi associatif dans le champ jeunesse et sports par Pays**

Pays	Animation	Sport	Ensemble du champ	Poids du Pays
Pays d'Alençon	44	61	105	3%
Pays d'Argentan-Auge Ornais	20	52	72	2%
Pays d'Auge	67	164	231	7%
Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel	59	153	212	7%
Pays du Bessin au Virois	125	84	209	7%
Pays du Bocage	61	21	82	3%
Pays de Caen	797	525	1 322	42%
Pays du Cotentin	225	236	461	15%
Pays de Coutances	130	60	190	6%
Pays d'Ouche	s	s	18	1%
Pays du Perche Ornais	43	10	53	2%
Pays Saint-Lois	83	64	147	5%
Pays Sud Calvados	25	36	61	2%
<b>Total général</b>	<b>1 688</b>	<b>1 475</b>	<b>3 163</b>	<b>100%</b>

s : secret statistique

Champ : ensemble des **postes non annexes** (hors intérimaires) au 31/12/2012

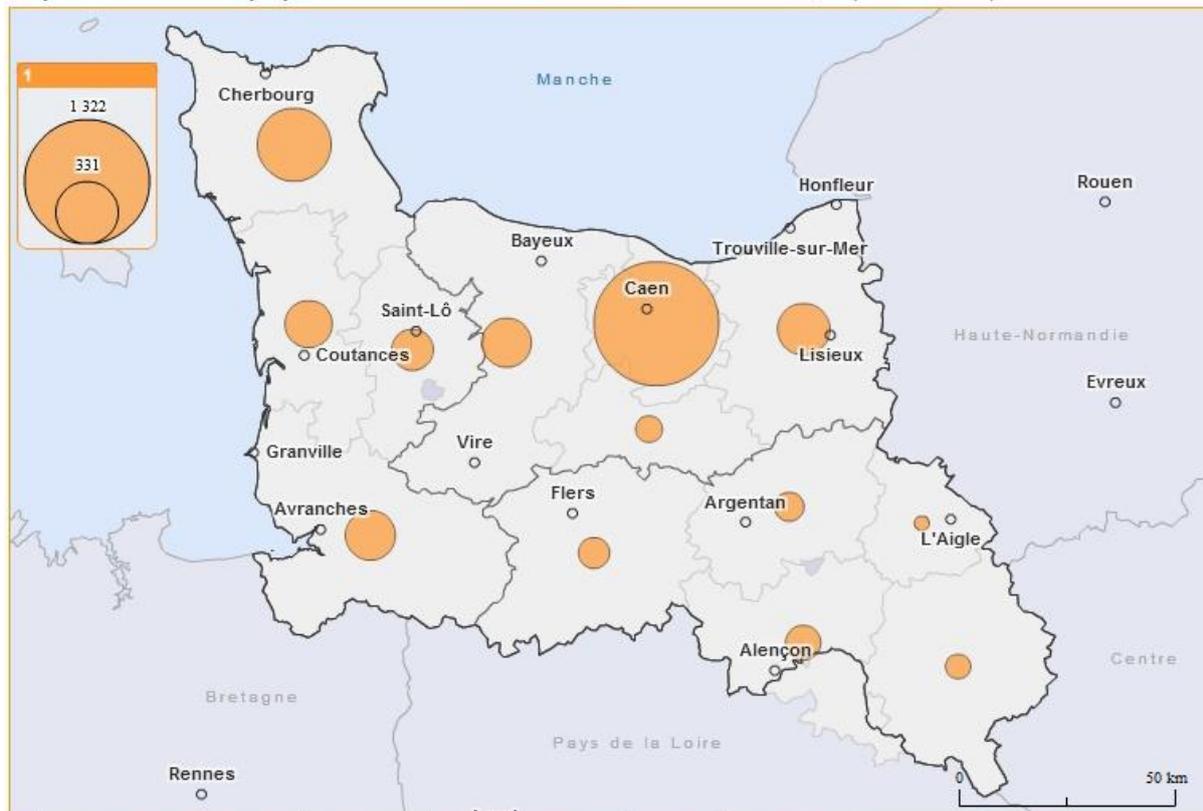
Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE CLAP 2012

L'emploi est principalement concentré dans les Pays du Cotentin et de Caen qui rassemblent 57% des emplois du champ jeunesse et sports. Proportionnellement, **la part de l'emploi sportif est plus**

**élevée** dans les pays de la Baie du Mont-Saint-Michel (10%), d'Argentan (4%) et dans le Pays d'Auge (11%). L'animation occupe une part d'emplois plus importante dans les Pays de Caen (47%), de Coutances (8%) et du Bocage (4%).

### Carte 3 : L'emploi associatif dans le champ jeunesse et sports par Pays

Emploi associatif champ Sport et Animation - source : CRESS Basse-Normandie, d'après INSE Clap 2012



Région Basse-Normandie - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur

### 3. Conjoncture de l'emploi dans le secteur jeunesse et sports

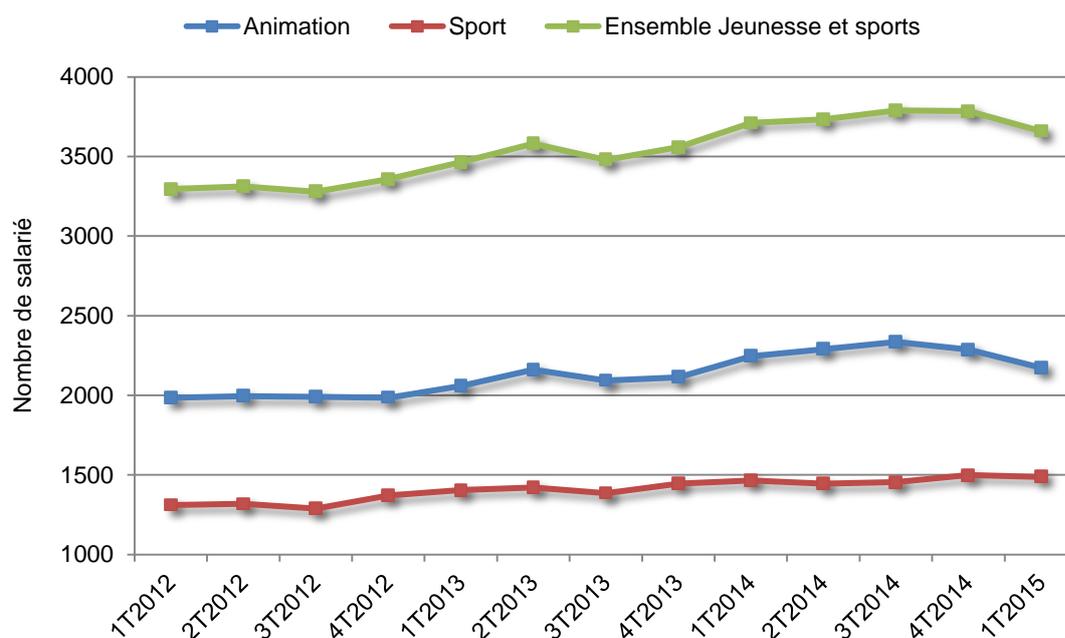
Sur la période comprise entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2012 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2015, on observe **une croissance annuelle moyenne de l'emploi de +3,6% dans les associations du champ jeunesse et sports**, qui se répartie de la manière suivante : +4,3% dans le sport et +3,1% dans l'animation.

Notons que sur la même période l'emploi associatif, tous secteurs confondus, enregistrait une croissance annuel moyenne plus modérée de +0,2% seulement.

Par glissement annuel, la croissance de l'emploi associatif au 1<sup>er</sup> trimestre 2015 dans le champ de la jeunesse et des sports était en recul par rapport au trimestre de l'année précédente (-1,4%). Ce fléchissement s'inscrit à la suite d'une forte progression enregistré durant les deux années précédentes (+7,1% au 1<sup>er</sup> trimestre 2014 et +5,1% au 1<sup>er</sup> trimestre 2013).

La *Figure 4* présentant l'évolution trimestrielle de l'emploi, permet aussi d'apprécier les variations saisonnières dans le secteur avec un renforcement des effectifs durant la période saisonnière, plus marqué encore dans le secteur de l'animation.

**Figure 4 : Evolution trimestrielle de l'emploi salarié dans les associations du champ jeunesse et sports en Basse-Normandie entre les 1<sup>ers</sup> trimestres 2012 et 2015**



Champ : emploi salarié privé (régime général) en fin de trimestre – 871 associations appareillées  
Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après ACCOS-URSSAF

Par département, l'emploi progresse fortement dans la Manche (+6,2% sur la période). Le Calvados enregistre un taux de croissance annuel moyen de +2,7% et l'Orne de +0,2%.

## Annexe méthodologique

- **Composition du champ de la jeunesse et des sports**

Le périmètre du champ associatif jeunesse et sports est construit à partir du fichier SIRENE de l'INSEE. Il s'appuie sur la nomenclature d'activité française (NAF) et sur une approche de reclassement qualitative. Au total, les établissements de chaque sous-domaine appartiennent pour tout ou partie aux codes NAF présentés dans le tableau ci-dessous (Tableau 7), ils sont de forme juridique associative et comptent au moins un salarié au 31 décembre de l'année.

**Tableau 7 : Composition des sous-domaines du champ jeunesse et sports par code NAF**

Activités liées au sport	Activités socio-culturelles
8551Z : Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	5220Z : Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
9311Z : Gestion d'installations sportives	9004Z : Gestion de salles de spectacles
9312Z : Activités de clubs de sports	8891A : Accueil de jeunes enfants
9313Z : Activités de centres de culture physique	9329Z (en partie)
9319Z : Autres activités liées au sport	9499Z (en partie)
9329Z (en partie)	
9499Z (en partie)	

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE SIRENE

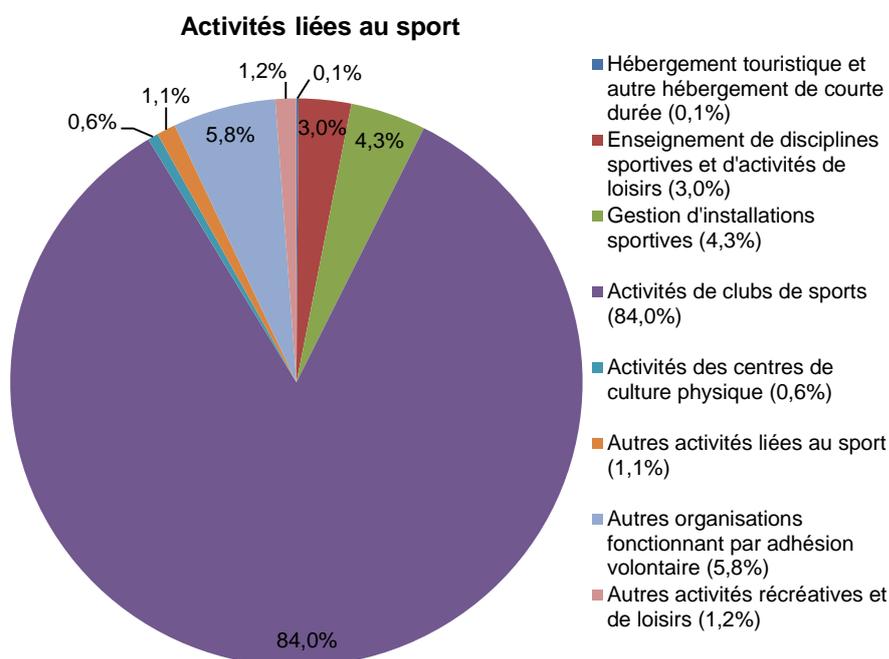
**Tableau 8 : Approche qualitative de la répartition des associations par sous-domaines**

Activités liées au sport	
<i>comprend</i>	<i>ne comprend pas</i>
clubs de sports activités nautiques (voiles, kayak, ...) pêche sportive sport équestre ligues, fédérations de sports réseaux associatifs du sport	pêche de loisirs, chasse école de danse, de musique club d'échec, de bridge, de billard
Animation socioculturelle	
<i>comprend</i>	<i>ne comprend pas</i>
centres aérés, centre de loisirs centres de vacances MJC, centres d'animation association de jeunesse et de loisirs office cantonal d'animation foyers de jeunes travailleurs maisons de quartier centres d'animation réseaux associatifs de l'animation crèches et garderies club d'échec, de bridge, de billard	école de danse, de musique compagnie de théâtre enseignement culturel association de parents d'élèves coopérative scolaire, OCCE comité d'entreprise comité des œuvres sociales office de tourisme comité des fêtes préservation patrimoine, environnement

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE SIRENE

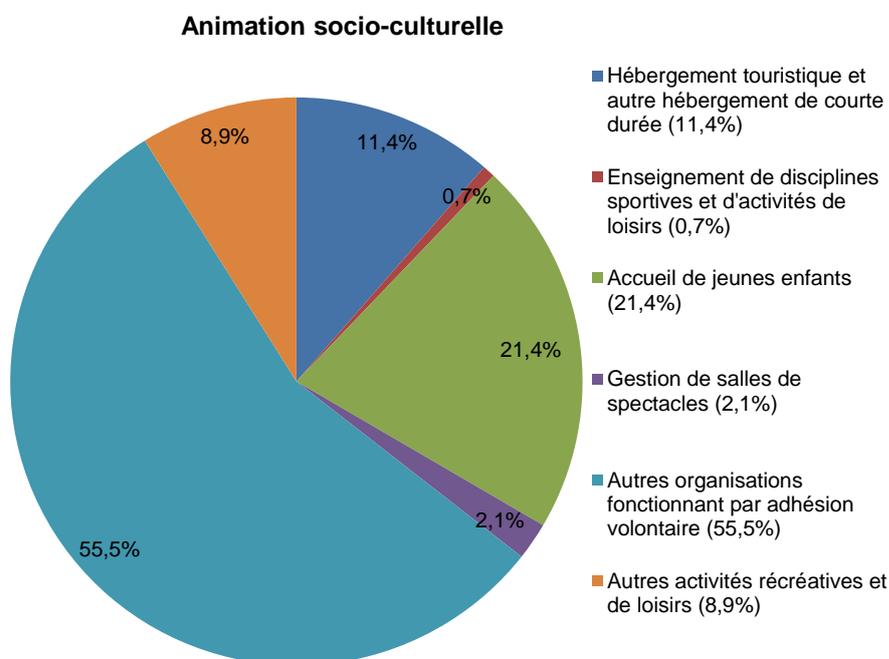
Pour chaque sous-domaine, la répartition en nombre d'établissements s'établit comme suit :

**Figure 5 : Répartition des associations employeuses du domaine sportif par code NAF**



Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE SIRENE

**Figure 6 : Répartition des associations employeuses du domaine animation par code NAF**



Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Basse-Normandie, d'après INSEE SIRENE

- **Écart entre les données SIRENE et les données DADS**

Nous devons prendre en compte le décalage d'information entre le fichier Insee SIRENE actualisé au 31 décembre 2014 qui nous permet de circonscrire le périmètre statistique des associations du champ jeunesse et sports et le fichier Insee CLAP qui fournit des données sur l'emploi et les rémunérations à N-2 (soit au 31 décembre 2012). Ce décalage dans le temps, ainsi que la méthodologie de mise à jour des variables du fichier SIRENE, entraîne des écarts entre le listing établi à partir du fichier SIRENE et l'appariement possible avec la base de données CLAP (pour plus d'information, se référer au Guide méthodologique 2012).

Ainsi le périmètre « établissement » de la base SIRENE comprend 1 124 associations. Les données sur l'emploi et les rémunérations à partir de la base Insee CLAP portent sur 800 associations qu'il a été possible d'appareiller (soit 71% de la base).

- **Information sur les sources de données**

### **INSEE CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) – 31 décembre 2012**

CLAP est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal, par activité, sur l'emploi et les rémunérations. Par construction, CLAP confronte plusieurs sources : pour les entreprises et les établissements, le référentiel d'entreprises et d'établissements qui est constitué à partir du Répertoire d'Entreprises et d'Etablissements (REE/SIRENE). Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations provenant des DADS (déclarations annuelles de données sociales), des URSSAF et de la Fonction Publique d'Etat pour aboutir à la mise à disposition de données avec un niveau de qualité contrôlée. Le champ de CLAP est quasi complet sur les salariés. En sont exclus les non-salariés, les emplois domestiques dont l'employeur est un ménage, les militaires (pour des raisons de secret défense).

#### *Postes non annexes*

La commande de données CLAP concerne seulement les postes non annexes ou « vrai emploi » nécessitant un nombre d'heures, de jours et de rémunération suffisamment significatifs. Les tranches d'effectifs mentionnées dans le fichier SIRENE concernent l'ensemble de postes (postes annexes et non annexes) quels que soient la rémunération et le temps de travail : saisonniers, occasionnelles, temps pleins, temps partiels, etc.

### **INSEE SIRENE : Stock d'établissements au 31/12/2014**

Ce répertoire dont la gestion est assurée par l'INSEE centralise les informations sur l'ensemble des entreprises et des établissements de France. Sont inscrites au répertoire SIRENE toutes les personnes physiques ou morales :

- immatriculées au registre du commerce et des sociétés ;
- immatriculées au répertoire des métiers ;
- employant du personnel salarié ;
- soumises à des obligations fiscales ;
- bénéficiaires de transferts financiers publics.

La CRESS s'est dotée d'une extraction de ce répertoire qui comporte l'ensemble des entreprises et des établissements de l'économie sociale et solidaire implantés en Basse-Normandie. C'est un outil de connaissance du système productif. L'Insee détermine et attribue à chaque entreprise et établissement un code APE, représentant l'activité principale exercée par l'unité. SIRENE gère également d'autres données dont les principales sont les données de localisation, l'effectif salarié, ainsi que leur date de création.

### **ACOSS-URSSAF – emploi salarié en fin de mois jusqu’au 1<sup>e</sup> trimestre 2015**

Les données ACOSS-URSSAF sont collectées dans le cadre des formalités administratives (DUE, BRC) et de paiements auxquelles sont soumises les entreprises du secteur privé. Le champ du secteur concurrentiel couvre l’ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d’activité économique sauf les administrations publiques, l’éducation non marchande (établissements d’enseignement relevant de l’Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande. Pour le secteur de l’agriculture, la branche du recouvrement n’a qu’une ouverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cette dernière est présente notamment dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers (banques coopératives), pour lesquels la couverture des Urssaf n’est donc pas totale.